

CHARTRE DE L'ECOUTANT

« La protection des mineurs et des personnes vulnérables fait partie intégrante du message évangélique que l'Eglise et tous ses membres sont appelés à répandre. Le Christ lui-même en effet nous a confié le soin et la protection des plus petits et des sans défense. Par conséquent nous avons tous le devoir (...) de créer pour eux un environnement sûr ».

Pape François 29 mars 2019

Motu proprio sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables

Pour répondre à cet appel, et en conformité avec la loi française, j'apporte une attention particulière à la protection de toute personne mineure ou vulnérable.

A cet effet,

Je m'engage à respecter les Règles et Procédures édictées par la CPLA, notamment l'obligation de signalement imposée par la loi.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e)
Demeurant
.....
Email Téléphone

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance de la charte des écoutants et m'engage à en respecter ses dispositions. Je certifie que je n'ai jamais commis d'actes d'abus de mineurs et n'ai jamais été condamné(e) pour aucune des infractions suivantes : atteinte sexuelle, agression sexuelle, viol, production, diffusion, détention et consultation habituelle d'images pornographiques impliquant des mineurs, ou toutes autres infractions portant atteinte à l'intégrité émotionnelle, physique ou sexuelle d'un mineur.

Je suis conscient que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à : Le / /

Signature :

Les informations recueillies ne feront pas l'objet d'un traitement informatique, mais sont destinées au suivi des membres ou animateurs participant à ces rencontres à des fins associatives uniquement. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'information, de rectification, de portabilité, d'opposition, de révocation de votre accord, de suppression, d'un droit à l'oubli de ces données à tout moment, ainsi que d'un droit à l'information de toute violation de sécurité.